

Guelion et lo mâidzo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et pi d'ailleu c'est pa pacequ'un Barnum est venu pa Lausanne qu'on va s'embryer comme des fous et changer nos habitudes. On s'en est toujou bien trouvé de faire comme on fait; on veut rien changer. Tout de même, on n'arrivera pas moins vite au bout. Voilà ce que je voulais vous dire, mossieus du *Conteu*.

A part ça, y a pas à dire, y avait quand même de drôles de choses dans cette baraque Barnum. D'abo, toutes ces bêtes dans ces cages. On ne sait pourtant pas pourquoi, dans ces pays sauvages, le bon Dieu n'a pas fait des bêtes et des gens naturets, comme chez nous. Je vous demande en grâce à quoi tous ces animaux pourraient bien servi, si y avait pas des ménageries? Et ces éléphants! Ti possible qu'y sont pourtant émmenses; y prennent une place du diable. Savez-vous que ce doit pas être commode à déménager. On entend dire des fois que les gros hommes sont pas tant intelligents. Je sais pas si c'est vrai? Je ne crois pas, car regardez-voi au Grand Conset, y en a assez de gros, là, et pourtant, on peut pas dire,.... En tout cas, y paraît que pou ce qui est des éléphants y sont destra intelligents. D'ailleu on l'a bien vu quan y sont entrés dans le rond. Y en a qui montaient su des petits cuvieres et qui étaient obligés de tenir leu quatre grosses pattes comme les gamins, à l'école, quand le maître veut leu taper su les doigts. Y en avait un autre qui roulait su un tonneau, au son de la musique. A la fin, les plus gros se sont enchatelés les uns sur les autres, comme font les gymnastes dans les fêtes cantonales, et pi, les petits, passaient entremi, pa dessous. C'était cocasse.

On a vu aussi ces chameaux à une bosse et à deux bosses. La bourgeoisie croyait que ceux qui n'avaient qu'une bosse étaient les mâles. Y paraît que non; c'est tout simplement une espèce de demi-chameau qu'on y dit « dromadaire ». Y avait aussi des zèbres rayés et un émmense cochon avec une tête de vache, de par les Indes, à ce qu'y z'ont dit. Quels jambons ça doit donner, et le boutefa!

Un peu plus loin que les chameaux, y avait des girafes dans un poulailler, que leur cou dépassait au dessus du grillage. Elles ont une si tant drôle de tête, ces girafes! Un mossieu qui était droit dernier nous disait qu'elles avaient l'ai de vieilles Anglaises.

Au milieu de ces animaux, mais pas dans des cages, y z'étaient seulement posés sur une grande table, y avait aussi tout une ménagerie d'hommes, de femmes et de bouèbes qu'on leur dit: les phénomènes.

Quels drôles de gens que ces phénomènes! On voyait une femme toute poilue, qui avait une barbe aussi grande que les anciens sapeus. Elle nous riait tout le temps contre, mais je vous assure, mossieu, que c'était quand même pa beau à voi. Je me disais, en regardant la Julie, dont ma bourgeoisie, quelle chance on a que nos femmes ne soient pas de cette espèce. Ouai!

A côté de cette femme, y avait un mossieu de vingt-six ans, qui avait déjà, à ce qui z'ont dit, un fils de trente-cinq ans. Aussi, fallait voi comme ce pauvre mossieu était maigre; une véritable esquellette; il avait des bras et des jambes pas plus gros que mon glinglin. Un peu plus loin, on voyait une jolie demoiselle en robe bleue qui était plus forte que trois hommes, et pi une autre qui enfatait des sabres et des bayonnettes dans son cou comme dans un fourreau. En ça regardant, je pensai à la femme de notre assesseu qui a la langue si tellement pointue. Je crois pas qu'elle oserait faire avec, comme la demoiselle de Beaulieu avec les sabres.

Du même côté de la table, y avait aussi un petit bout d'homme tout bossu, avec une grande redinglaise blanche. En voilà un tout

fort pour le calcul! Quan on lui indiquait l'année, le mois et la date qu'on était né, il vous disait quel jou de la semaine c'était, si on était marié et combien on avait d'enfants.

On voyait aussi un grand gailla qui faisait descendre son estoma dans le ventre. Y a rien de bien extraordinaire à ça. Notre Louise, qui n'est rien bien depuis un pair de mois, est allée l'autre jour à la consulte à Orbe. Le médecin lui a dit que c'était une descente d'estomac; qui fallait pas s'effrayer; y a à présent beaucoup de gens que l'estomac se décroche. Enfin, y en avait enco un autre qui s'allongeait et qui se rentrait comme la lunette avec laquelle notre ministre nous fait voir les étoiles, quan y fait beau.

Après avoir ça vu on est don allé avec tout le monde dans une émmense baraque où on nous a aguillés su des espèces de petits tablars ou qu'on était comme qui dirait abecqué, qu'à la fin, au respect que je vous dois, y semblait qu'on était assis su des échals. Pou les femmes ça va enco, avec tous leurs greçons, mais pou nous autres qui n'avons rien que nos culottes, y n'aurait pas fallu que ça dure plus longtemps.

Ma foi, c'est bien comme les papiers ont dit, dans cette grande baraque on n'a rien vu de bien estra. Je me rappelle que quand j'ai passé mon école militaire à Lausanne, à la caserne de la Cité, y a de ça beau temps beau terme, on était allé quelques-uns à n'un cirque qui se tenait à la Caroline; la maison existe toujou, seulement, aujourd'hui, je crois que c'est les socialistes qui y jouent le théâtre. Eh bien don, à ce cirque de la Caroline, on avait vu des cavaliers et des cavalières bien plus forts que ceux de l'autre jou, mêmement qui passaient dans des cercles en feu et qui retombaient tout droit debout su le chevat. On avait aussi vu de ces gymnastes qui se tortillent dans ces balançoires pendues au plafond. Ce qu'y avait de plus curieux à Beaulieu, c'était de voi ces petits caïons attelés à des barouettes ou avec un homme à cambillon dessus le dos et qui traçaient dans le rond comme si y z'avaient eu le diable à leurs trousses. Tout ça c'est bon pou la rigolade, mais chez nous, où on engraisse les caïons pou la boucherie, ça ne vaudrait rien.

En sortant de cette grande tente, on est enco allé dans une autre baraque où y avait aussi toutes sortes de choses. On y voyait deux hommes sauvages tout petiots, pas plus hauts qu'un bouèbe de huit ans. Le mossieu qui faisait la leçon nous a dit qu'y z'avaient huitante ans. « Ti possible, a fait la Julie, qu'y sont pourtant petiots pou leur âge! » Et voilà que tout le monde s'est pouffé de rire.

Tout près de ces deux se tenait un homme sans jambes; il avait les pieds droit sous le ventre. Ma foi, pour celui-là, pas mèche de couri. Ça faisait pitié; et pourtant y n'avait pas l'ai malheureux. A côté de nous y avait un grand mossieu qui tient une banque pa Lausanne et puis un autre, un notaire, je crois, qui fait comme ça en rigolant au banquier: « Eh bien, mon cher, qu'en dites-vous, voilà-t'y pas le caissier modèle? »

Après ça, on en avait assez. On est allé prendre un picotin au Cygne, où on avait laissé notre char et on s'en est revenu à la maison. On a repris tout doucement son petit train-train, comme ci-devant, sans s'inquiéter des journaux, ni de ce coureu de Barnum, ni de ses leçons.

Et voilà, mossieus du *Conteu*, ce que voulait vous dire votre vieux et fidèle abonné

LOUIS AU JUGE.

La garde-robe de Napoléon.

On a beaucoup parlé et souvent l'on parle encore de la redingote grise et du petit chapeau de Napoléon I^{er}.

Voici à ce sujet quelques détails intéressants. M. Germain Bapst a retrouvé aux archives des factures relatives à ces deux objets.

Voici la facture concernant le chapeau :

POUPARD & Cie.

Palais du Tribunal, galerie côté de la rue de la Loi, 22.

Paris, 19 août 1808.

Fourni pour le service personnel de Sa Majesté l'empereur et roi :

Deux chapeaux castor à 60 fr. . . . Fr. 120
24. — Le repassage d'un chapeau et fourni une coëffe piquée en soie. . . . »
26. — Le repassage id. id. . . . »

Ainsi, le fameux chapeau coûtait 60 francs et, dès que la coëffe en était fatiguée ou le poil rebroussé, Napoléon le faisait repasser ou le doubler.

Voici maintenant la facture de la redingote MÉMOIRE DES OBJETS FAITS ET FOURNIS PAR L. JEUNE TAILLEUR, RUE DE RICHELIEU, N° 40.

Pour Sa Majesté l'Empereur.

1815, avril et may.

2 habits de chasseur, avec plaque et épaulette Fr. 66
1 habit de grenadier » 35
2 redingotes grises à 160 fr. chaque. . . » 32

On sait que Napoléon, comme uniforme, n portait que deux sortes d'habit militaire: celt des grenadiers à pied de la garde, habit à collet bleu foncé, parements revers et retroussis blancs; ou celui des chasseurs à cheval de la garde (guides), vert, avec retroussis et passe-poil rouges. Les épaulettes et la plaque d grand-officier de la Légion d'honneur, en argent, étaient comprises dans le prix de l'habit. L'un des petits chapeaux de Napoléon s'es vendu plus de 3000 fr. à la vente du baron Gros.

Service gratuit du journal durant le moi de septembre aux abonnés nouveaux dès le 1^{er} octobre prochain.

Guelion et lo mâtzo.

Guelion et sa fenna ne s'accordàvent pa tant bin et cein vegnâi dâi dou côtés: la Far chette, que passâvè po la pe granta tabuss dâo veladzo, avâi 'na pince dâo tonaire, trc vâvè su tot à rederè, po on rein tsertsivè niéz à se n'hommo, et, suffit que l'avâi zu oquie d pllie que Guelion, l'étâi adé à lo l'âi reprod et, quand sè tsamaillivant, le traitâvè dè san lo sou, dè dépatolhiu que l'avâi mariâie po s n'ardzeit et onco bin pi.

Guelion, dè son côté, avâi bouna lama asse bin et ne sè laissivè pas martsu su lè z'artel pè sa fenna, mâ, lo mau que l'avâi, l'est qu l'avâi lo diablo dè l'âi repondrè 'na pas avou la leingua, mâ pè cauquiès bounès morniffe et, se cein ne fasâi pas effet, l'eimpognivè ot chaton et la rolhivè qu'on dianstro, assebin l'avâi adé sai on ge potsi, sai dâi grâobons su lo nâ avouè dâi pecheintès niâfres pè la fit mousse.

Guelion avâi onco on outro remido po fèrt kaisi sa diabbia dè fenna: coumeint la Far chette avâi on bio ratalâi bin garni dè tepins d'écouallès, dè catelles dè totès lè sortès et que l'âi tagnâi coumeint à la premiaula dè sè gè quand l'aviont 'na trevougna on pou dè sortâi Guelion sè crotivè à ratalâi, et, avouè lè duès mans, lo segougnivè fo et fermo et vouat quie totès lè z'écouallètès, lè z'assietès, lè tepins, afin tot lo bataclet que regattâvè dè qu'allâvè s'épèclliâ ein millès brequès perquâ bas, su lè carrons.

Assebin Guelion, quand véyâi arrevâ 'na carra, l'âi desâi dâi iadzo : « Cliou ton mor, àobin gâ lo ratalâi ! » Mâ, prâo soveint, cein ne servessâi dè rein, cè démon dè fenna l'âi repi-pâvè tot parâi et lo remâofâvè onco bin mè.

N'y avâi pas dè senanna que n'y aussè 'na reprèseintachon tsi Guelion, et, quand lè dzeins ouïessant bramâ et dégringollâ dâi z'écouallès, sè peinsâvont bin que ne s'embrassâvont pas à pincettes, assebin s'amocellâvont tré ti déve-ron l'hotò po attiutâ la senegougna et po voire lo boucan.

On iadzo que lo ratalâi n'avâi pas fé effet, à cein que parèt, noutron Guelion avâi fottu 'na tolla ramenâie à cliia pourra Fanchette, que stasse eut bo et bin on brè tot dépondu et à maiti rontu. Ma fâi ! adieu lè nièzes, la fenna dut sè mettrè à la paille et sont zu queri lo màidzo po tot cein rabistoquâ.

Cauqiès teimps ein après, que la Fanchette étâi garia, lo màidzo l'âi z'einvouya la nota pè la pousta et l'âo demândâvè cinquanta francs.

Guelion, qu'avâi adè prâo ardzeint, tracè à la vela po cein payi.

— Vigno vo ragliâ voutra nota, po lo brè que y'è trossi à ma fenna et que vo z'âi remet ! se fâ à lo màidzo ; vouaique on beliet de ceint francs et vo remache millè iadzo ! Grand maci ! A revaire !

L'avâi reprâi son dordon et l'eimpougnivè dza lo péclliet dè la porta po sè couilli, quand lo màidzo l'âi fâ :

— Eh là ! atteindè-vo vai ! Vo redaivo cinquanta francs su voutron beliet et lè vo vu reindro, coumeint dè justro !

— Na ! na ! na ! n'y a rein à reindro ! Gardâ-mè pi lo resto ! l'âi repondu adon Guelion. Sarâ atant dè fé po on outro iadzo ; vo sèdès, monsu lo màidzo, po... quand l'âi trossèrè l'autro !

En route pour le pays de l'hyménée !

Il y a, dans le New-Hamshire (Etats-Unis), une localité où l'on ne voit jamais de vieilles filles. Quand une femme atteint l'âge de vingt-neuf ans, sans être mariée, les jeunes gens se réunissent et tirent au sort. Ceux qui échappent paient une prime à celui qui épouse.

Voilà, pour nos jeunes... et vieilles filles, un nouveau prétexte à l'émigration. Il n'en était pas assez comme cela !

Bravo l'hôtesse !!

Les plus anciennes histoires ne sont pas les moins curieuses. En voici une, que conte le *Nouvelliste vaudois* du 16 février 1802.

Le fait suivant est arrivé vers le milieu de janvier à Steinbeck, village du Holstein, à quatre lieues de Hambourg.

Un homme à cheval se présente vers le soir à une auberge de ce village, dont le propriétaire a la réputation d'être fort riche. Cet étranger demande à souper et à coucher. La maîtresse de l'hôtellerie, qui se trouvait par hasard seule dans sa maison avec un enfant de cinq ou six ans, lui dit de mettre son cheval à l'écurie, et que, s'il veut partager son souper, qui consiste en un plat de choux, il en est fort le maître ; il accepte, et, après avoir attaché son cheval à l'écurie, il vient se mettre à table. L'hôtesse lui sert une assiette de choux, puis elle en prend une portion sur la sienne. L'étranger demande du poivre, la femme se lève pour en aller chercher dans une chambre voisine ; il profite de ce moment et, tirant un papier de sa poche, il saupoudre les choux de l'hôtesse.

L'enfant, qui avait vu l'action de cet homme, court après sa mère et lui dit : « Tu n'as pas besoin de donner du poivre à cet étranger, il en a et en a même mis sur tes choux ».

Ce propos frappa la mère, qui, sortant par

une petite porte, se rend à l'écurie et lâche le cheval de l'étranger, puis elle rentre et lui dit : « Vous aviez mal attaché votre cheval, il vient de se lâcher et je ne puis le saisir. Courez et rattachez-le vous-même ». L'étranger sort ; pendant ce temps la femme troque d'assiette, lui donne celle qu'il avait saupoudrée, puis elle se met à manger fort tranquillement.

L'homme rentre et soupe, mais à peine a-t-il mangé de ces choux, qu'il tombe à la renverse.

L'hôtesse appelle la garde, qui, ayant fouillé cet étranger, le trouve nanti de plusieurs paquets d'arsenic et d'un sifflet. Le chef de cette garde ouvre la fenêtre et lâche un grand coup de sifflet ; au même instant trois grands coquins se présentent et l'on parvient à en arrêter deux qu'on a conduits, ainsi que le mort, à Pinneberg.

La cour du roi Pétaud.

C'est une expression fort connue, fréquemment employée, mais dont nombre de personnes ignorent l'origine. « La cour du roi Pétaud » sert à exprimer le désordre qui règne dans une administration ; un bureau est-il tenu avec négligence au point qu'on n'y peut rien retrouver à sa place, on dit : « C'est la cour du roi Pétaud. »

Voici donc d'où vient cette expression populaire.

On sait qu'au moyen-âge les différentes communautés d'artisans se groupaient en corporations ; ces corporations étaient parfois très puissantes et habitaient un quartier spécial. C'est ainsi que nous sont restés certains noms de rues, tels que : rue des Merciers, ou la Mercerie, rue des Tanneurs, rue des Bouchers, rue des Charpentiers, etc., etc., et toutes les communautés, toutes les corporations, tous les groupements d'individus avaient un roi élu, comme de nos jours encore les marchands des Halles, à Paris.

Les mendiants eux-mêmes — à cette époque ils étaient aussi nombreux que puissants — avaient leur roi. Il s'appelait « le roi Pétaud » — mot qui devrait s'écrire Pêto, du verbe latin *peto*, je demande.

Mais dans ce monde des mendiants, les disputes, les querelles, les batailles étaient continues ; et le roi Pétaud voyait toujours son autorité baisser pavillon devant l'insurrection de ses... mauvais sujets.

D'où cette expression : « C'est la cour du roi Pétaud », pour désigner un milieu désordonné, bruyant et troublé.

Et les « pétaudières » existeront toujours, car le roi Pétaud est immortel.

CH.-GAB. M...

La leçon mal comprise.

Un régent du pied du Jura soupçonnait depuis quelque temps quatre de ses élèves de se vouer au culte de la dame de pique. De fait, ils se cachaient dans un bûcher et là, sur le plot à couper le bois, ils s'en donnaient à cœur joie.

Pour en avoir le cœur net, l'instituteur les suit, les voit jouer, et sans dire mot se retire.

Le lendemain, avant la classe, il prend un jeu de cartes, en fait quatre parts qu'il met à la place des joueurs.

Quand le premier arrive, le maître lui demande s'il connaît la valeur des cartes qu'il a devant lui, quel est l'atout, etc. Ne se doutant de rien, l'écolier répond en bonhomme qui n'en est pas à sa première partie de binocle ou de revers.

Alors, secouant l'oreille de l'élève, le régent lui demande :

— Sais-tu pourquoi je te tire l'oreille ?

— Oui, m'sieu ! parce que j'ai oublié d'annoncer un binocle.

Tête du régent !

Les employés de Barnum.

Une des choses qui ont le plus vivement intéressé le public qui a assisté, à Lausanne, au montage du cirque Barnum et Bailey, c'est la célérité et l'aisance avec lesquelles s'est effectuée cette opération. En deux ou trois heures, toutes les installations furent prêtes. Les spectateurs de ce tour de force n'en revenaient pas.

Parmi eux, deux désœuvrés échangeaient leurs impressions :

— Y a pas à dire, pour du turbin (travail), c'est du turbin !

— Je dis pas, répondit l'autre ; mais y turbinent si tellement que c'est rudement esquinant à les regarder.

Boutades.

Oh ! ces fillettes !

Une petite fille a reçu le jour de sa fête une poupée. En l'examinant avec cette attention soutenue des enfants, elle s'aperçoit que le prix en est marqué « quelque part ».

Arrive quelques petites amies. Alors, n'y voyant pas de mal, la candide enfant, relevant sa robe, leur demande :

— Voulez-vous regarder combien j'ai coûté, moi !

Un petit garçon aimait passionnément un canari qui mourut subitement. Pour consoler l'enfant, qui se désolait, on résolut de faire empailler l'oiseau. Sur ces entrefaites, la bonne du petit tombe malade, et celui-ci, la voyant souffrir, lui dit : « Soybie, ne pleure pas, si tu viens à mourir, on te fera empailler. »

On nous communique l'adresse suivante d'une lettre envoyée au détenteur du *Logis du Monde*, à Bex :

« Monsieur l'Aubergiste de la Boule du Monde à Bai, canton de Veaud (Suisse) pour remettre à M. F... marchand de porcs sur la foire de Bai sans fautes. »

Une jeune fille a mal aux dents.

— Nous irons la faire arracher, mon enfant, lui dit sa maman.

— Oh, non, non ; ça me fera trop mal.

— Ça ne fait pas mal du tout, dit la maman, je t'accompagnerai.

— Eh bien, oui, dit la petite, et puis tu t'en feras arracher une avant moi, pour que je voie bien que ça ne fait pas de mal.

Passe-temps. — La réponse au problème posé dans notre numéro du 16 courant est le chiffre 6. C'est en effet le premier chiffre du nombre 664 qui occupe le 1882^e rang. — Nous n'avons reçu que deux réponses justes, celles de MM. Chauten, boul. Helvétique, Genève, et Page, à Rueyres, Fribourg, à qui la prime est échue.

Charade.

Je suis, par mon premier, dans la géométrie ;

Sur mon second remuent les êtres, les objets.

Si l'on me dit entier, je deviens la patrie

De plusieurs milliers de sujets.

Les réponses sont reçues jusqu'au *jeudi*, à midi. Seuls, les abonnés ont droit au tirage au sort pour la prime.

Recueil des lois du canton de Vaud. — A vendre d'occasion, en bloc ou séparément, un certain nombre de volumes du *Recueil des lois* du *Directoire helvétique* et du *Canton de Vaud*. — S'adresser au Bureau du *Conteur vaudois*.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Berard.